

KOLEKTIF JISTIS MIN

KJM

“L’Exploitation Minière est un Poison pour la Vie”



E-mail : kolektif_ayiti@yahoo.fr

Tel: (509) 28163931/ 29405010

Haïti, Mercredi 18 Septembre, 2018

Note de Presse

Dénonciation de la Déclaration de Politique Général du Premier Ministre Jean Henry Céant sur le Projet Minier

C'est avec un sentiment de révolte et d'indignation que le *Kolektif Jistis Min* (Collectif pour la justice minière ou KJM) vient d'entendre Monsieur Jean Henry Céant déclarer devant le Parlement que le projet de loi minière bénéficie d'un large consensus au sein de tous les secteurs du pays. KJM dénonce, avec toute sa force, la déclaration du Premier Ministre, délivré devant la Chambre des Députées et le Sénat, que « tout le monde est d'accord » avec le projet de loi minière. La loi est un « remède de cheval », rédigée par la Banque Mondiale et le gouvernement haïtien.

En vérité, l'histoire est la suivante: le 21 Février 2013, la Commission du Sénat sur les Travaux Publics, Transports, et Communications a appelé l'ancien Directeur Général du Bureau des Mines et de l'Énergie, Ludner Remarais, à témoigner concernant les permis d'exploitation que son Bureau a délivré à huis clos. Le 22 Février 2013, le Sénat a adopté une résolution, en faveur d'un moratoire sur toutes les procédures d'attribution des permis miniers et pour arrêter toutes les activités minières dans les communautés. Dans la logique du slogan à la mode que Haïti est ouverte pour *business*, le gouvernement Martelly-Lamothe a invité la Banque Mondiale à rédiger une loi pour remplacer le Décret Minier de 1976. L'objectif principal du projet de loi minière est de retirer la surveillance parlementaire afin de liquider tous les ressources du pays.

KJM et autres secteurs du pays dénoncent, avec toute leur force, l'exploitation minière. Les activités minières représentent des dangers sérieux pour la vie du peuple haïtien. Le projet de loi est un piège, un remède de cheval fabriqué par le gouvernement haïtien et la Banque Mondiale, qui a rédigé la loi minière au même temps qu'elle a fait un investissement en équité dans une société minière opérant en Haïti.

La déclaration du Premier Ministre Jean Henry Céant, que la loi minière est soutenue par

un large consensus, est fautive; en effet, la loi a été rejetée à cause d'un manque de transparence et d'un manque de respect pour les droits des communautés affectées à l'accès à l'information et à la participation dans la prise des décisions, énoncé par l'article 40 de la Constitution Haïtienne. Comme une coalition d'organisations haïtiennes travaillant sur les problématiques d'exploitation minière, KJM a déjà envoyé plusieurs lettres au Sénat et au Bureau des Mines et l'Énergie pour exiger une version du projet de loi minière. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune réponse. Entretemps, les entreprises qui détiennent les permis illégitimes ont l'accès au projet de loi.

La déclaration de Mr Céant concernant le projet de loi minière montre qu'il est un menteur, et qu'il ne considère pas la position du mouvement social, ni celle des communautés affectées et du reste de la population qui ont déjà démontré notre position. Nous avons réalisé une série d'activités: des lettres ouvertes, des *sit-ins*, des conférences de presse, des notes de presse, des manifestations pour rejeter l'exploitation minière et le projet de loi minière, etc.

La déclaration du Premier Ministre Céant contient des mensonges sur le projet de loi minière et ne dit mot sur la façon dont notre pays fera face au changement climatique. Il semble que Céant est un pion de la communauté internationale, installé pour continuer le pillage des ressources haïtiennes, pour détruire l'environnement, l'agriculture à petite échelle, pour empoisonner l'eau et l'air que nous respirons, pour déboiser davantage le pays, pour pilier la terre qui produit l'alimentation en la donnant aux entreprises multinationales et en laissant la population dans des conditions encore pires qu'avant.

La déclaration nous fait voir clairement que Mr Céant ne donne pas de réponse aux défis de la population, tels que l'insécurité, le chômage, le manque d'infrastructure, le manque de support pour les paysans pour produire des aliments et la lutte contre la corruption, surtout le cas du dossier PetroCaribe.

KJM rappelle à toute la population haïtienne, notamment les communautés affectées par l'exploitation minière, que le projet de loi minière que le gouvernement haïtien corrompu veut faire voter au niveau du parlement – une loi qui a été rédigée sous la table, sans aucune transparence, sans information, sans consultation et sans participation de la population, particulièrement des communautés affectées. La loi ne respecte ni protège l'environnement. Elle a failli à lutter contre la corruption, elle ne respecte pas les droits des communautés à la participation et à l'autodétermination ni les droits du peuple haïtien à participer ou donner son opinion sur toutes les décisions qui concernent la nation.

Dans ce sens, KJM avertit encore une fois le Parlement Haïtien de ne pas voter en faveur du projet de loi minière, visant à ouvrir les portes du pays aux entreprises étrangères qui viennent pour piller, exploiter et ramasser le peu de ressources de ce petit pays et de faire dégrader encore plus l'environnement. KJM attire l'attention de toute la population, de toutes les communautés affectées, des organisations paysannes qui croient à leurs droits à l'accès à la terre pour faire de l'agriculture afin de nourrir tous les enfants de cette nation.

Ces organisations pourraient remettre le pays sur la bonne voie, en mettant fin à la crise de dettes pour la production alimentaire et à la logique coloniale et capitaliste d'extraction. Les organisations des droits de l'homme croient en vivre en harmonie avec l'environnement, en bonne santé, avec l'accès à l'alimentation et à l'eau, en jouissant des droits humains fondamentaux. Ces organisations, conjointement avec des groupes écologiques et environnementaux, doivent travailler ensemble pour répondre à Mr Céant et à la Banque Mondiale contre ce projet de mort qu'ils veulent mettre en œuvre dans le pays.

Oui à la vie, NON à l'exploitation minière !!

Les Organisations Signataires :

BATAY OUVRIYE

CE /JILAP

GARR

MODEP

TET KOLE TI PEYIZAN AYISYEN

PAPDA

POHDH

Authentifié : Franndy LESPÉRANCE

Coordinateur Technique

Peterson DEROLUS

Coordinateur Technique